



# Sommaire

<b>L'EDITO.....</b>	<b>2</b>
<b>L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 7 MAI 2013 .....</b>	<b>3</b>
ORDRE DU JOUR.....	3
COMMENTAIRES SUR L'ORDRE DU JOUR .....	3
<b>LES PROJETS EN COURS .....</b>	<b>5</b>
SITE INTERNET.....	5
REVISION DU PAL .....	6
DECHETTERIE COMMUNALE.....	6
<b>LES DERNIERES VOTATIONS.....</b>	<b>6</b>
VOTATION FEDERALE DU 3 MARS 2013.....	6
VOTATION FEDERALE DU 25 NOVEMBRE 2012.....	7
VOTATION CANTONALE DU 25 NOVEMBRE 2012.....	7
<b>LA VIE DE LA COMMUNE .....</b>	<b>7</b>
PONT DE LA GLANE .....	7
PATENTES K.....	8
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE FOURMI'Z.....	8
NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE .....	9
FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL .....	9
<b>LES NOUVEAUX HABITANTS .....</b>	<b>9</b>
<b>LES PETITES ANNONCES .....</b>	<b>10</b>
NETTOYAGES D'ETE .....	10
L'ILE D'OGOZ.....	10
GIRON DE MUSIQUE DE LA SARINE, AUTIGNY 2014.....	11



## L'Edito

Après ce long hiver qui nous tient depuis les premières neiges d'octobre, nous voici enfin dans le printemps de notre prochaine assemblée communale qui aura lieu le mardi 7 mai prochain.

Comme dans bien d'autres communes fribourgeoises, nous nous trouvons dans l'inconfortable situation d'un déficit pour l'exercice 2012. Après une minutieuse analyse des dépenses, nous constatons que cette situation ne provient pas d'une erreur de notre part. Explication ... Comme beaucoup de contribuables fribourgeois, plusieurs d'entre vous avez su profiter de la conjoncture et des taux d'intérêt spécialement bas. Ainsi, emprunts et travaux de rénovations ont engendré une diminution drastique des entrées fiscales. Il en va de même pour celles et ceux qui en ont profité pour améliorer leur prévoyance, ce qui a impliqué aussi des déductions fiscales. On regrette bien sûr que ces aspects conjoncturels n'aient pas été pour toutes et tous aussi intéressants, il reste des habitants qui ont enregistré des baisses de revenus et donc, pour nous aussi, une baisse d'entrée d'impôt.

A la lecture des comptes, vous constaterez que le budget 2012 a été scrupuleusement respecté et que ce déficit est dû avant tout, non pas à des dépenses inconsidérées, mais bien de la diminution des rentrées fiscales.

Ne pouvant anticiper cette situation, le Conseil communal a poursuivi en toute logique ses projets d'amélioration communale. L'un concerne la poursuite des travaux en relation avec notre réseau des eaux usées. Profitant des travaux envisagés et du crédit d'étude voté lors de l'assemblée du budget 2013, nous vous soumettrons un investissement jugé conséquent et qui poursuit les objectifs suivants :

- La mise en séparatif de notre réseau d'eaux usées
- La réfection de notre réseau communal des routes
- La sécurité des piétons, et plus particulièrement des écoliers

Nous osons croire que le côté pragmatique dépassera celui des émotions et que l'assemblée suivra nos propositions. Nous ne manquerons pas de vous donner des explications comme vous pouvez déjà en étudier les contours dans le présent bulletin.

Autre projet qui suit son cours : la révision du plan d'aménagement local (PAL).

Lors de plusieurs séances, l'urbaniste désigné par le Conseil communal, la Commission d'aménagement du territoire et le Conseil communal ont déjà réalisé un travail conséquent afin de mettre ce projet sur les rails.

Bien évidemment, l'aboutissement de ce dossier n'est pas pour demain. Reste cependant à l'esprit qu'une vision pragmatique, le souci des finances communales et la logique qui doit prévaloir dans les propositions de mises en zone restera et devra être prioritaire par rapport aux aspects purement politiques et partisans.

Il est possible que certaines attentes soient déçues. Cependant, la volonté du Conseil communal et les dispositions légales imposent certains choix, choix qui seront toutefois, au final, soumis à l'approbation de la population.

Diverses séances d'information seront organisées et les personnes intéressées pourront y exprimer leurs avis. Dans ce même contexte, en l'état de l'avancement de ce dossier, il est encore temps, pour chacune et chacun de soumettre ses vœux.

Dans l'attente de vous retrouver lors de la prochaine assemblée communale, je vous souhaite une bonne lecture, accompagnée d'un printemps agréable et ensoleillé.

Martin Wettstein



## L'assemblée communale du 7 mai 2013

L'assemblée communale a été convoquée en date du 26 avril 2013, soit dans le délai légal de 10 jours, selon la loi sur les communes.

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2012 (ce PV ne sera pas lu ; il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau communal ou sur le site internet [www.autigny.ch](http://www.autigny.ch))
2. Comptes 2012
  - a. Présentation
  - b. Rapport de l'Organe de révision
  - c. Rapport de la Commission financière
  - d. Approbation
3. Budget des investissements
  - a. Eaux usées, mise en séparatif de la route de St-Garin
  - b. Aménagement d'un trottoir sur la route de St-Garin
  - c. Aménagements des berges de la Glâne
4. Admission de la commune de Corpataux-Magnendens dans l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)
5. Information sur les plans des fusions
6. Divers

### Commentaires sur l'ordre du jour

#### **Point 2**

##### **Comptes 2012**

Malheureusement, les comptes 2012 bouclent avec un déficit de Fr. 141'774.73.

Ce déficit résulte, non pas de dépassements par rapport à notre budget, mais bel et bien dans l'estimation des rentrées fiscales, estimations communiquées par le Service cantonal des contributions soit Fr. 1'390'000.-- par rapport à Fr. 1'133'415.-- des impôts effectivement encaissés.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce déficit.

- D'une part, la crise économique a eu une influence sur les revenus imposables
- D'autre part, la période de bas taux d'intérêt a encouragé passablement de propriétaires à entreprendre des rénovations dans leurs bâtiments. Ces dépenses ont une incidence directe sur les revenus imposables.

De plus amples explications seront communiquées durant l'assemblée communale.



### **Point 3**

#### **Mise en séparatif de la route de St-Garin et aménagement d'un trottoir**

Comme déjà exposé lors des assemblées communales précédentes, nos collecteurs d'eaux usées et claires sont principalement unitaires.

L'étude du PGEE (plan général d'évacuation des eaux) prévoit un investissement total, étalé sur plusieurs années, de plus de Fr. 3'000'000.--. Cette amélioration est importante pour la station d'épuration qui traite inutilement trop d'eaux claires par rapport aux eaux usées. En augmentant le nombre de canalisations de type séparatif, nous améliorons en notre faveur la clé de répartition de l'AEGN tout en diminuant les coûts de fonctionnement nous incombant.

Le coût de cet investissement se monte à Fr. 403'920.—.

Profitant de cet investissement, le Conseil communal a trouvé judicieux d'intégrer à la réfection des collecteurs d'eau, et par conséquent à la rénovation de la route, la construction d'un trottoir. La globalité des travaux sera bien évidemment soumise au vote. Il nous paraîtrait regrettable de ne pas profiter de ces travaux pour placer un trottoir sur ce dernier axe encore bien peu sécurisé de notre commune. On peut en outre relever que cette route est très passante, donc de plus en plus dangereuse pour les piétons. On peut aussi comprendre tout l'intérêt des habitants du haut du village dans ce plus de sécurité.

Pour autant que l'assemblée l'accepte, le projet prévoit de faire partir ce trottoir de l'ancienne poste jusqu'à la chapelle de St-Garin, sur le côté droit de la route. Ne pouvant déplacer certains murs situés au bord de cet axe, des rétrécissements de chaussée seront ainsi intégrés au niveau de l'ancienne poste ainsi qu'au niveau de la propriété de la famille Gérald et Cécile Huguenot. Relevons que ces rétrécissements joueront aussi et ainsi le rôle de modérateurs de vitesse.

Le coût de cet investissement se monte à Fr. 137'500.—.

#### **Aménagements des berges de la Glâne**

Comme nous l'annonçons dans le bulletin communal no 143 de juillet 2012 et selon la loi sur les Eaux, l'entretien des berges des cours d'eau incombe aux communes, bien que les cours d'eau appartiennent à l'Etat.

Dans le cadre de travaux effectués proches de la scierie Serge Berset ainsi que chez Christophe Cudré-Mauroux, des mesures de protection des berges ont été demandées aux propriétaires. Dans le cadre de ces mesures, la commune doit aussi intervenir, en vertu de la loi sur les Eaux. Parallèlement à ces 2 dossiers, le pont de la Step nécessite également certains travaux de renforcement.

Nous avons, à l'époque, estimé les coûts comme suit, et entretemps, l'appel d'offres a donné lieu à des prix plus réalistes :

	Coûts 2012	Coûts selon devis
Secteur Scierie Serge Berset	Fr. 122'000.—	Fr. 46'500.—
Secteur Cudré-Mauroux	Fr. 33'000.—	Fr. 33'000.—
Secteur pont de la Step	<u>Fr. 40'000.—</u>	<u>Fr. 40'000.—</u>
Total	Fr. 195'000.--	Fr. 123'500.—



La répartition des frais entre les 3 propriétaires a été définie, et acceptée par les différentes parties, comme suit :

Secteur Scierie Serge Berset	Commune	1/3	Intérêt général
	Serge Berset	50%	Intérêt particulier
	Christophe Cudré-Mauroux	1/6	Intérêt particulier
Secteur Cudré-Mauroux	Commune	50%	Intérêt général
	Christophe Cudré-Mauroux	50%	Intérêt particulier
Secteur pont de la Step	Commune	100%	Intérêt particulier

Selon cette répartition, le coût pour la commune s'élèverait à environ Fr. 27'360.--, subventions de 62% déduites. Si nous ne pouvons pas procéder globalement à l'entier du chantier (3 secteurs), les travaux urgents à effectuer au pont de la Step n'auraient pas pu bénéficier des subventions. Le coût du chantier se serait alors élevé à Fr. 40'000.--, entièrement à la charge du contribuable.

En ce qui concerne le dossier supplémentaire, c'est-à-dire la protection des berges en rive droite de la Neirigue au lieu-dit « Le Té », le coût total s'est élevé à Fr. 10'465.20 moins les subventions de 62%, soit Fr. 3'976.80.

Pour cette raison, le Conseil communal encourage l'assemblée communale d'accepter cet investissement.

#### **Point 4**

##### **Admission de la commune de Corpataux-Magnedens dans l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)**

Le Conseil communal de Corpataux-Magnedens a demandé son adhésion à l'AEGN qui en a accepté le principe, moyennant le versement initial d'une participation d'entrée de CHF 550'000.00, une participation aux transformations de la Step à raison de 6.461 %, aux frais de fonctionnement et d'investissements futurs à raison de 6.461 %.

Cette admission est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour autant que les assemblées communales des communes membres l'acceptent. Sont concernées, les communes suivantes : Autigny, Chénens, Cottens, Farvagny, Le Glèbe, La Folliaz, Massonnens, Rossens, Villorsonens, Villaz-St-Pierre, Vuisternens-en-Ogoz.

Le Conseil communal recommande d'accepter cette adhésion qui permet une meilleure dilution et répartition des frais de l'AEGN, le bassin de population devenant plus important.

#### **Les projets en cours**

##### Site internet

Notre nouvelle plateforme informatique est prête à lancer les diverses informations communales. Il reste, bien sûr, à y placer toutes les données y relatives. Ce travail long et minutieux sera entrepris sous peu. Nous espérons pouvoir vous donner ce nouvel accès visuel dans les meilleurs délais.



### Révision du PAL

Comme annoncé dans le bulletin d'information du printemps 2012, le dossier de la révision générale de notre PAL est lancé.

Le programme de révision nous a été retourné par le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) avec les remarques des différents services de l'Etat dans lesquels le dossier a circulé.

Un important travail de fond a déjà été fourni. La commission d'aménagement du territoire a rencontré à plusieurs reprises l'urbaniste désigné par le Conseil communal. Elle a également siégé de façon autonome afin de débattre librement du sujet. Toutes ces réflexions ont débouché sur l'établissement d'une conception directrice qui a été récemment validée par le Conseil communal.

Le Conseil communal et la commission d'aménagement ont à cœur d'informer ouvertement les propriétaires sur l'état du projet. Dans ce sens, une séance d'information sera organisée prochainement en présence de notre urbaniste. Une invitation suivra.

Certains propriétaires ont déjà formulé leurs vœux par écrit auprès du conseil communal. Ce dernier invite celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à les déposer. M. Philippe Chassot se tient également à la disposition des personnes ayant des questions.

### Déchetterie communale

Dès l'arrivée sérieuse des beaux jours, des places de parc seront aménagées à la déchetterie. Nous prions la population de les utiliser en plaçant les véhicules perpendiculairement à la route

A l'exception des personnes âgées ou handicapées, vous ne pouvez plus vous arrêter juste devant l'entrée principale.

### **Les dernières votations**

#### Votation fédérale du 3 mars 2013

<b>Objet</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale	170	85

<b>Objet</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Initiative populaire du 26 février 2008 "contre les rémunérations abusives"	191	66

<b>Objet</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)	166	83



### Votation fédérale du 25 novembre 2012

Objet	Oui	Non
Loi sur épizoties	120	34

### Votation cantonale du 25 novembre 2012

Objet	Oui	Non
Loi sur l'énergie	94	72

## La vie de la commune

### Pont de la Glâne

Depuis quelque temps, Autigny défraie la chronique dans la presse écrite et audiovisuelle en raison de la prochaine fermeture du pont de la Glâne.

Le Conseil communal souhaite "mettre les points sur les i" afin que toute la population soit au courant des divers chapitres de ce dossier.

En octobre 2009, l'avant projet de la démolition et de la reconstruction du pont prévoyait la mise en place d'un pont provisoire. Le coût total s'élevait à Fr. 907'000.--, dont Fr. 150'000.-- pour le pont provisoire.

L'examen préalable qui nous a été soumis a donné lieu à une prise de position favorable de la commune avec comme condition qu'il n'y ait pas d'interruption de trafic pendant la durée du chantier.

Devant les appels d'offres rentrés et des coûts signalés, le canton a dû se résoudre à rayer du projet la construction du pont provisoire. Dans ce contexte, et depuis avril 2011, la position du Conseil communal vis-à-vis du Service des Ponts et Chaussées n'a pas changé. Nous demandons que le projet original (avec le pont provisoire) soit respecté. Notre ténacité a donné lieu à une nouvelle variante demandée par le Canton, à savoir la construction d'un pont provisoire mais réalisé par l'armée. Toutefois, cette dernière ne désirant pas faire de la concurrence aux entreprises locales, a demandé le consentement de la Fédération fribourgeoise des Entrepreneurs. Cette dernière, estimant qu'il y avait une concurrence déloyale, a catégoriquement refusé cette perspective. De plus, le courrier que nous leur avons fait parvenir afin de les inviter à une vision locale ne leur serait, semble-t-il, pas parvenu. Finalement, nous n'avons donc pas eu de contact préalable avec eux.

En date du 28 février 2013, une missive nous informait que le projet serait reporté à 2014, et sans pont provisoire. C'est alors que nous avons décidé d'alerter la presse afin de faire entendre notre voix et démontrer cette situation "ubuesque" liée aux problèmes engendrés par la fermeture du pont. Sont touchées en priorité, les entreprises riveraines mais aussi toute la problématique liée au report de la circulation sur la route des Gondrans, via un autre pont communal enjambant également la Glâne.

Actuellement, nous ne savons pas quelle sera la conclusion de cette affaire. Soyez certains cependant que nous avons fait tout notre possible afin que les intérêts de la commune et des riverains soient sauvegardés.



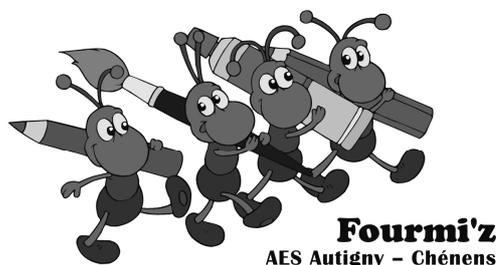
### Patentes K

Le 10 octobre 2012, le Grand Conseil a adopté la loi modifiant la loi sur les établissements publics et la danse (LED).

La Conférence des Préfets a émis de nouvelles recommandations à l'attention des Communes et des organisateurs. Ces formulaires se trouvent sur le site internet de la Préfecture et de la Commune.

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter le bureau communal, afin de vous éviter des ennuis lors d'organisation de manifestations publiques.

### Accueil extrascolaire FOURMI'Z



L'accueil extrascolaire « FOURMI'Z » se trouve dans l'ancien bâtiment de l'école à Autigny. Mesdames Yasmine Jenelten et Valérie Weber se relayent avec plaisir afin d'y accueillir les enfants du Cercle scolaire d'Autigny-Chénens, et ce, dès la première infantine et jusqu'en 6P.

Cet accueil est ouvert selon une grille horaire adaptée aux besoins actuels des parents. Dans cette même perspective, il sera réorganisé **lors de la prochaine rentrée scolaire**.



Les repas de midi, variés et équilibrés, sont pris au Restaurant de l'Ecu à Autigny. Les enfants s'y rendent accompagnés par les responsables et selon une ligne « Pedibus ».

### **Inscriptions et tarifs :**

Les inscriptions sont possibles durant toute l'année scolaire. Le formulaire adéquat, ainsi que les tarifs, sont disponibles sur les sites internet des deux communes.



Des inscriptions de « dépannage » sont admises pour autant qu'il reste des places disponibles.

L'inscription s'élève à Fr. 30.- par famille et pour une année, quel que soit le type d'inscription (dépannage, régulier ou irrégulier).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter les sites: [www.autigny.ch](http://www.autigny.ch) et [www.chénens.ch](http://www.chénens.ch)

et encore mieux ... planifiez directement une visite sur place !

Avec notre collaboration et le plaisir d'accueillir vos enfants.

Les répondantes de l'accueil : Mmes Dominique Haller Sobritz, Carmen Landolt Läubli, Yasmine Jenelten et Valérie Weber

#### Nomination de deux nouveaux membres de la commission scolaire

La commission de notre cercle scolaire d'Autigny-Chénens a le plaisir d'accueillir Mesdames Pamela Gysler et Nadine Raemy. Ces deux personnes remplaceront dès la rentrée scolaire Madame Geneviève Mollard et Monsieur Nicolas Huguenot, démissionnaires.

Les Conseils communaux et l'équipe en place profitent de ces lignes pour adresser un chaleureux remerciement à ces deux personnes partantes qui se sont investies depuis plusieurs années et avec compétence pour le bien de l'école et de nos enfants.

#### Fermeture du bureau communal

Comme à l'accoutumé, le bureau communal sera fermé durant les traditionnels ponts du printemps, à savoir

- **Le vendredi 10 mai**
- **Le vendredi 31 mai**

Nous vous remercions de votre compréhension.

#### **Les nouveaux habitants**

Nous publions ici, avec leur autorisation, les noms des nouveaux habitants :

M. Anthony Béguin, Mme Stéphany Charrière, M. Thierry Golliard, M. Pierre Boschung et Mme Tania De Davide, Mme Gisèle Robadey, M. et Mme Jean-Louis et Dominique Morel, M. et Mme Marouane et Gaëlle Belcaïd, M. et Mme Nicolas et Anne Pidoux, et leurs enfants Sophie, Cynthia et Laetitia, M. et Mme Christophe et Aurore Hayoz, et leur fille Oriane, M. Benjamin Hostache, M. Jacques Grand, Mme Véronique Bifrare, M. Jean-Philippe Fleck et Mme Jennifer Watré, M. Nicolas Filippini et Mme Elisa Leoni, M. et Mme Sébastien et Maude Mauron, Mme Emilie Charrière et M. Christophe Skultety, Mme Laura Brandt et M. Benjamin Bussy, M. Ahmet Demir, Mme Rose-Anne Walther, Mme Floriane Schmutz, Mme Corinne Clerc.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Autigny et nous réjouissons de faire plus amplement connaissance.



## Les petites annonces

### Nettoyages d'été

Pour aider les concierges aux grands nettoyages de la halle et de l'école, le Conseil communal recherche des jeunes personnes, **dès 14 ans révolus**, désirant gagner quelques sous durant leurs vacances et prêtes à fournir un travail de qualité.

Les travaux se dérouleront du **15 au 19 juillet**.

Les intéressés sont priés de contacter l'administration communale, jusqu'au **1<sup>er</sup> juin 2013**, au 026/477.16.25, ou par courriel, à l'adresse [commune@autigny.ch](mailto:commune@autigny.ch).



### L'île d'Ogoz

L'association Ile d'Ogoz est parvenue en quelque 17 ans à son but premier : la préservation du site médiéval devenu île en 1948. Il a fallu préserver l'éperon rocheux de l'érosion, restaurer la chapelle et les ruines des châteaux, installer un parcours didactique au cœur du site. Pour ce faire, cette association à but non-lucratif peut compter sur les revenus d'un service de bateaux et diverses aides financières comme l'Etat de Fribourg, la loterie romande et des entreprises privées.

Un nouveau projet actuellement en chantier vise la publication d'un nouvel ouvrage, tout public, qui retrace la préhistoire et l'histoire du site et de la région. Afin de mener à bien ce projet, l'association est à la recherche de toute documentation qui pourrait servir à la constitution de cette publication.

Dans le cas où vous seriez en possession de documents susceptibles d'intéresser l'association, merci de la contacter directement à l'adresse [association@ogoz.ch](mailto:association@ogoz.ch).



Giron de musique de la Sarine, Autigny 2014



# LA MAURITIA

## AU COEUR DES ALPES

### Giron des Musiques Sarinois 2014

Chers Habitants,

Dans une poignée de temps, tout le village baignera dans une magnifique ambiance de fête. Bien que le comité d'organisation travaille depuis un an déjà, nous aurons encore besoin de vous et de votre soutien !

Libre à vous d'offrir le temps que vous voulez, l'appui de chacun sera une pierre indispensable à la réussite de cette manifestation. Intéressé-e ? Il suffit de vous manifester auprès d'un membre du comité ou du président de « La Mauritia », M. Noël Boschung au 026/477.31.61.

Merci également de faire bon accueil aux musiciens lors de leur vente de bouteilles de vin, de fondues et de saucisses à rôtir.

Une belle décoration fait aussi partie de la réussite d'une telle fête. Le thème vous laisse un large choix : les montagnes, la flore, la faune. Le mieux est de laisser aller votre imagination. Sachez que le village sera, durant tout ce weekend, arpenté par un grand nombre de musiciens et de visiteurs. Aidez-nous à les transporter « au Cœur des Alpes » ! Un prix sera offert à la meilleure décoration !

#### **Petit aperçu du programme:**

Le jeudi soir, loto

Vendredi après-midi, animation pour les enfants

Vendredi soir et samedi soir, grand show, French-cancan et danse avec le grand orchestre de bal français TONY BRAM'S BAND

Samedi, toute la journée, concours en salle des fanfares

Dimanche matin, concours de marche

Dimanche après-midi, grand cortège

D'ores et déjà, un tout grand merci pour votre participation et votre soutien.



**Annexes**

# COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2011		Budget 2012		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	281'624.85	55'906.95	337'520.00	99'540.00	334'299.55	101'234.75
<b>01</b>	<b>Administration communale</b>	<b>59'968.55</b>	<b>22'680.00</b>	<b>63'700.00</b>	<b>27'000.00</b>	<b>59'896.95</b>	<b>22'008.75</b>
01.300.0	Traitement du Conseil communal	24'717.00		28'000.00		26'366.00	
01.300.1	Frais de la Commission financière	1'300.00		1'000.00		1'000.00	
01.300.2	Rémunération des scrutateurs	1'600.00		600.00		700.00	
01.300.3	Frais de la commission de naturalisation			500.00		200.00	
01.317.0	Dédommagement, déplacement, représentation	26'295.00		27'000.00		25'508.75	
01.318.0	Frais de convocation	457.35		600.00		301.00	
01.318.1	Organe de révision externe	5'599.20		6'000.00		5'821.20	
01.490.0	Imputation interne vacances		22'680.00		27'000.00		22'008.75
<b>02</b>	<b>Administration générale</b>	<b>221'656.30</b>	<b>33'226.95</b>	<b>273'820.00</b>	<b>72'540.00</b>	<b>274'402.60</b>	<b>79'226.00</b>
02.301.0	Traitement du personnel administratif	100'580.00		98'550.00		100'099.55	
02.301.1	Traitement de l'employé communal			39'160.00		39'156.00	
02.303.0	Cotisations aux ass. soc. : AVS-APG-AC-...	30'597.15		31'000.00		33'665.70	
02.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance	12'118.00		12'000.00		12'260.05	
02.305.0	Cotisations aux ass. maladie-accident	10'994.90		7'000.00		9'358.25	
02.309.0	Impôt à la source	581.90				601.70	
02.310.0	Fournit. bureau, publications	3'226.40		5'000.00		3'784.00	
02.311.0	Achat de machines et de mobilier de bureau	7'419.20		9'000.00		4'050.00	
02.312.0	Frais de chauffage, électricité et eau	710.00		1'000.00		1'349.30	
02.315.0	Entretien machines et mobilier bureau			500.00		75.00	
02.317.0	Frais de réception et de délégations	6'639.25		18'000.00		15'324.95	
02.318.0	Assurances diverses, RC, mobilier, ...	2'616.60		2'800.00		3'959.40	
02.318.1	Frais administratifs (ports, tél., etc)	24'950.70		26'000.00		32'686.40	
02.318.3	Frais Conférence des Syndics	4'580.80		3'200.00		2'965.50	
02.318.5	Allocations familiales versées	480.00		480.00		480.00	
02.319.0	Cotisations aux associations	870.00		1'400.00		1'490.00	
02.319.1	Dons divers	2'190.00		2'000.00		1'520.00	
02.390.0	Imputation interne vacances	4'311.25		8'000.00		4'350.00	
02.390.1	Imputation interne sal. employé communal	2'260.15		2'200.00		696.80	
02.390.2	Imputation interne amortissement obligatoire	6'530.00		6'530.00		6'530.00	
02.431.0	Emoluments administratifs		8'305.00		10'000.00		11'087.50
02.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances		1'471.25				620.90
02.436.1	Retenues sociales sur les salaires		18'454.40		20'000.00		20'917.35
02.436.2	Récupération allocations familiales		480.00		480.00		480.00
02.436.3	Participation reçue Conférence des Syndics		3'934.40		2'900.00		3'040.95
02.436.4	Retenue impôt à la source		581.90				601.70
02.490.0	Imputation interne salaire employé communal				39'160.00		40'768.15
02.490.1	Imputation interne salaire AES						605.80
02.490.4	Imputation interne cotisations AVS						1'103.65
1	ORDRE PUBLIC	74'638.20	33'309.45	82'564.00	36'352.00	68'150.20	28'392.85
<b>12</b>	<b>Justice</b>	<b>10'668.75</b>		<b>21'000.00</b>		<b>20'670.00</b>	
12.351.0	Part. frais de justice de paix	10'425.00		21'000.00		20'670.00	
12.390.0	imputation interne vacances	243.75					
<b>14</b>	<b>Police du Feu</b>	<b>53'661.65</b>	<b>28'793.75</b>	<b>39'675.00</b>	<b>21'252.00</b>	<b>41'512.45</b>	<b>28'378.65</b>
14.300.0	Jetons et frais de la Commission du Feu	187.00		250.00		170.50	
14.300.1	Frais de la Commission d'achat véhicule			512.00			
14.301.0	Solde du corps des pompiers	8'708.80		7'453.00		7'801.05	
14.309.0	Frais de cours, instruction, ...	2'158.90		2'242.00		2'984.70	
14.310.0	Frais administratifs	511.40		510.00		259.00	
14.311.0	Frais de matériel	15.30					
14.313.0	Achat de marchandises	6'975.90		5'346.00		4'833.60	
14.313.1	Achat marchandises suite aux interventions	549.10					
14.315.0	Frais entret. véhicule, matériel, install.	22'460.90		5'989.00		8'151.10	
14.315.1	Achat marchandises et matériel interventions			640.00		425.15	
14.315.2	Frais entretien CIT + tél. alarme Cdt					1'164.15	
14.315.3	Frais entretien véhicules					19.80	
14.316.0	Frais de location	7'692.45		7'821.00		11'608.75	
14.317.0	Dédommagement, déplacement, représentation	404.00		640.00		102.45	
14.318.0	Frais d'interventions	564.15		5'000.00		1'564.00	
14.318.7	Frais postaux - bancaires					117.95	
14.319.0	Cotisations aux associations, fédérations	369.30		392.00		410.80	
14.319.1	Remboursement de taxes					80.00	
14.351.0	Frais centrale d'alarme	1'104.60		1'280.00			
14.351.1	Centre d'intervention, frais exploitation	166.10				231.95	
14.390.0	Imputation interne vacances	1'793.75		1'600.00		1'587.50	
14.430.0	Taxes d'exemption sapeur-pompier		14'738.15		14'400.00		16'774.40
14.436.0	Remboursement de tiers		1'589.50		256.00		1'320.85
14.437.0	Absence exercice corps sapeurs-pompiers		60.00		100.00		
14.437.1	Vente de containers pour ACC						141.90
14.452.0	Remb. autre commune, location dépôt		10'000.00		5'000.00		8'333.35
14.461.0	Subventions de l'ECAB		2'406.10		1'496.00		1'808.15
<b>15</b>	<b>Militaire</b>	<b>3'098.95</b>		<b>3'400.00</b>		<b>3'250.00</b>	
15.315.1	Achat de matériel	30.20					
15.365.0	Don à la société de tir	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
15.390.0	imputation interne vacances	68.75		400.00		250.00	

# COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2011		Budget 2012		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>16</b>	<b>Protection civile</b>	<b>6'868.95</b>	<b>4'515.70</b>	<b>17'675.00</b>	<b>15'100.00</b>	<b>2'129.90</b>	<b>14.20</b>
16.351.0	Part. à la PC cantonale, pot commun	1'649.50		1'700.00		1'532.65	
16.352.0	Part. à la PC intercommunale	572.50		675.00		483.05	
16.380.0	Versement au Fonds de réserve PC	4'515.70		15'100.00		14.20	
16.390.0	Imputation interne vacances	131.25		200.00		100.00	
16.430.0	Contributions de remplacement abris PC		4'500.00		15'000.00		
16.490.0	Imputation interne des intérêts fonds PC		15.70		100.00		14.20
<b>17</b>	<b>ORCOC</b>	<b>339.90</b>		<b>814.00</b>		<b>587.85</b>	
17.352.0	Participation ORCOC	339.90		814.00		587.85	
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>861'876.95</b>	<b>57'336.05</b>	<b>885'689.70</b>	<b>63'775.00</b>	<b>904'311.05</b>	<b>97'412.70</b>
<b>20</b>	<b>Ecole enfantine</b>	<b>60'621.15</b>		<b>63'291.90</b>		<b>62'474.75</b>	<b>431.95</b>
20.310.0	Achat de fournitures école enfantine	350.00		1'200.00		900.00	
20.311.0	Achat de mobilier	1'500.00					
20.351.0	Part. dép. cant. classes enfantines	58'771.15		62'091.90		61'574.75	
20.452.0	Participations reçues d'autres Communes						431.95
<b>21</b>	<b>Cycle scolaire obligatoire</b>	<b>586'098.50</b>	<b>54'615.95</b>	<b>598'623.75</b>	<b>60'975.00</b>	<b>579'461.10</b>	<b>57'498.80</b>
21.301.0	Traitement du chauffeur du bus scolaire	16'919.60		17'500.00		16'805.00	
21.301.1	Indemnité pour transports spéciaux			1'500.00			
21.301.2	Salaires surveillance des enfants					2'644.80	
21.303.0	Cotisations AVS, AI, APG	2'202.95		1'800.00		1'024.05	
21.310.0	Achat de fournitures scolaires	33'425.10		39'000.00		45'347.85	
21.311.0	Achat de mobilier			1'500.00			
21.313.0	Benzine bus scolaire	1'470.60		2'200.00		1'645.35	
21.315.0	Entretien du bus scolaire	2'276.05		4'000.00		2'174.85	
21.317.0	Dédommagement, indemnités			500.00			
21.318.0	Assurances du bus scolaire	2'624.40		2'650.00		2'624.40	
21.318.1	Assurance groupement scolaire	315.00		315.00			
21.319.0	Impôt pour le bus scolaire	833.15		832.00		830.85	
21.351.0	Part. dép. cant. classes primaires	285'504.50		286'857.75		286'198.25	
21.352.0	Part. au cercle scolaire primaire	22'064.70		20'000.00		21'571.40	
21.352.1	Part. école secondaire	211'843.00		217'169.00		196'384.00	
21.352.3	Remb. à une autre commune	3'588.00					
21.366.0	Don pour le camp de ski	2'560.00		2'500.00		1'920.00	
21.390.0	Imputation interne vacances	12.50		300.00			
21.390.1	Imputation interne salaire employé communal	458.95				290.30	
21.427.0	Location salle		50.00				
21.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances		227.55		1'000.00		
21.451.0	Remboursement cantonal bus scolaire		28'572.00		32'475.00		26'443.40
21.452.0	Participations reçues d'autres Communes		19'511.95		20'500.00		24'843.60
21.452.1	Part. reçues pour transports spéciaux				750.00		
21.452.2	Part. autres communes (loyer)		6'254.45		6'250.00		6'211.80
<b>219</b>	<b>Accueil extra scolaire</b>					<b>36'698.90</b>	<b>36'698.90</b>
219.300.0	Commission de gestion					1'500.00	
219.301.0	Traitement personnel					16'447.50	
219.301.1	Traitement personnel de conciergerie					330.00	
219.310.0	Matériel, mobilier					1'286.10	
219.316.0	Loyer salle					2'100.00	
219.318.0	Frais tél. bureau, postes, publicité, bancaire					1'199.25	
219.318.1	Frais divers "alimentation"					3'809.55	
219.382.0	Attributions à la réserve AES					8'317.05	
219.390.4	Imputation interne salaire AES					605.80	
219.390.5	Imputation interne cotisations AVS					1'103.65	
219.433.0	Participation parents EP						7'635.70
219.433.1	Participation parents EE						2'871.20
219.433.2	Participation parents repas						3'154.00
219.433.3	Inscription AES						420.00
219.461.0	Subventions cantonales nouvelle structure						22'618.00
<b>22</b>	<b>Ecoles spécialisées</b>	<b>121'529.40</b>		<b>126'074.05</b>		<b>127'338.60</b>	
22.351.0	Part. subv. cant. formation spéciale	5'245.55		5'000.00		6'469.55	
22.351.1	Aide institutions spécialisées - écoles spécialisées	95'112.80		98'318.00		97'976.85	
22.366.0	Contrib. pour les cours spéciaux	21'171.05		22'756.05		22'892.20	
<b>23</b>	<b>Formation professionnelle</b>	<b>7'917.90</b>		<b>7'500.00</b>		<b>6'660.80</b>	
23.351.0	Office cantonale pour la form. profess.	7'917.90		7'500.00		6'660.80	

# COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2011		Budget 2012		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>29</b>	<b>Administration scolaire</b>	<b>85'710.00</b>	<b>2'720.10</b>	<b>90'200.00</b>	<b>2'800.00</b>	<b>91'676.90</b>	<b>2'783.05</b>
29.300.0	Jetons et frais de la Commission scolaire	4'249.10		3'600.00		2'842.75	
29.301.0	Traitement du personnel de conciergerie	15'938.25		19'000.00		16'111.50	
29.301.1	Salaires maintenance informatique					3'025.00	
29.311.0	Achat de machines et de mobilier			1'500.00			
29.312.0	Frais électricité, chauffage, eau	11'636.00		14'000.00		18'719.00	
29.313.0	Frais de nettoyage et de conciergerie	2'319.30		2'500.00		2'061.10	
29.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments	7'286.00		4'000.00		4'553.60	
29.315.0	Entretien des machines et du mobilier	627.50		1'000.00			
29.315.1	Maintenance matériel informatique	1'413.75		2'000.00		2'694.80	
29.318.0	Assurances diverses, mobilier, ECAB, ...	3'437.85		5'300.00		3'485.30	
29.318.1	Frais de téléphone	1'399.85		1'500.00		1'023.55	
29.390.0	Imputation interne vacances	1'656.25		1'000.00		1'336.25	
29.390.1	Imputation interne intérêts des dettes	23'053.35		22'800.00		23'243.40	
29.390.2	Imputation interne amort. obligatoire	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
29.390.3	Imputation interne salaire employé communal	692.80				580.65	
29.452.0	Remb. autres communes (maintenance inform)		1'870.10		1'000.00		2'383.05
29.452.1	Remb. autres communes (jetons et frais CoSco)		850.00		1'800.00		400.00
<b>3</b>	<b>CULTURE ET LOISIRS</b>	<b>110'648.55</b>	<b>35'446.55</b>	<b>113'700.00</b>	<b>32'600.00</b>	<b>111'151.15</b>	<b>30'834.05</b>
<b>30</b>	<b>Culture</b>	<b>19'703.95</b>		<b>16'500.00</b>		<b>23'493.10</b>	
30.351.0	Part. dép. du Conservatoire	9'817.85		7'700.00		13'900.85	
30.352.0	Part. Bibliothèque régionale Avry (BRA)	4'478.50		4'500.00		4'500.00	
30.365.0	Dons aux sociétés à but culturel	5'007.60		3'600.00		3'500.00	
30.390.0	Imputation interne vacances	400.00		300.00		1'268.75	
30.390.1	Imputation interne sal. employé communal			400.00		323.50	
<b>34</b>	<b>Sport</b>	<b>90'898.25</b>	<b>35'446.55</b>	<b>94'200.00</b>	<b>32'600.00</b>	<b>87'658.05</b>	<b>30'834.05</b>
34.301.0	Traitement personnel de conciergerie	22'530.00		15'840.00		14'219.40	
34.311.0	Achat de mobilier et matériel	1'500.00		5'000.00		200.00	
34.312.0	Frais chauffage, électricité, eau,	14'903.70		18'000.00		22'793.15	
34.313.0	Frais de nettoyage et conciergerie	1'914.65		3'000.00		2'233.65	
34.314.0	Entretien bâtiment	14'784.45		15'000.00		6'527.10	
34.314.1	Réparation bâtiment (dommages de grêle)	1'210.00					
34.315.0	Entretien mobilier et matériel	214.90		500.00		238.80	
34.318.0	Assurance ECAB, diverses	5'269.85		4'000.00		5'306.50	
34.365.0	Dons aux sociétés sportives	3'000.00		3'500.00		3'500.00	
34.390.0	Imputation interne vacances	87.50		600.00		175.00	
34.390.1	Imputation interne intérêts des dettes	24'045.70		20'600.00		23'124.60	
34.390.3	Imputation interne salaire employé communal	1'437.50		8'160.00		9'339.85	
34.427.0	Location salle de sport		14'420.00		13'500.00		14'260.00
34.434.0	Location de matériel		35.00		100.00		180.00
34.436.1	Remboursement de tiers et d'assurances		5'042.10				472.00
34.452.0	Part. reçues autres communes		15'949.45		19'000.00		15'922.05
<b>35</b>	<b>Autres loisirs</b>	<b>46.35</b>		<b>3'000.00</b>			
35.314.0	Entretien des places de jeux	46.35		3'000.00			
<b>4</b>	<b>SANTE</b>	<b>203'180.85</b>	<b>9'884.40</b>	<b>210'931.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>235'883.80</b>	<b>17'273.80</b>
<b>40</b>	<b>Hôpitaux</b>	<b>10'735.50</b>	<b>3'561.80</b>	<b>11'245.00</b>		<b>13'401.15</b>	
40.351.0	Participation dép.cant. Hôpital cant.					2'039.15	
40.352.0	Ambulance	10'735.50		11'245.00		11'312.00	
40.390.0	Imputation interne vacances					50.00	
40.436.0	Remboursement de tiers		3'561.80				
<b>41</b>	<b>Homes médicalisés</b>	<b>133'351.20</b>	<b>563.60</b>	<b>143'516.00</b>		<b>155'908.60</b>	
41.351.0	Part. subv. cant. des soins spéciaux	87'456.55		95'506.00		108'019.70	
41.352.0	Part. frais financ. établ. person. âgées	44'614.50		45'295.00		45'295.40	
41.355.0	Part. home médicalisé de la Sarine HMS	886.40		2'315.00		2'381.00	
41.390.0	Imputation interne vacances	393.75		400.00		212.50	
41.436.0	Remboursement de tiers		563.60				
<b>44</b>	<b>Soins ambulatoires</b>	<b>46'938.00</b>		<b>45'670.00</b>		<b>45'893.10</b>	
44.352.0	Participation Passepartout Sarine	313.50		305.00		305.10	
44.352.2	Participation Indemnités forfaitaires	14'381.00		15'864.00		16'195.50	
44.352.3	Participation Spitex	30'506.00		27'671.00		27'670.00	
44.365.0	Cotis. centre puéric., soins domicile	1'737.50		1'730.00		1'722.50	
44.390.0	Imputation interne vacances			100.00			
<b>46</b>	<b>Service médical des écoles</b>	<b>12'156.15</b>	<b>5'759.00</b>	<b>10'500.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>20'680.95</b>	<b>17'273.80</b>
46.318.0	Contrôle médical			500.00			
46.351.0	Service dentaires, visites médicales	12'156.15		10'000.00		20'680.95	
46.433.0	Part. des parents aux soins dentaires		5'759.00		5'000.00		17'273.80
<b>5</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>288'916.30</b>	<b>22'143.10</b>	<b>313'688.50</b>	<b>6'000.00</b>	<b>312'579.20</b>	<b>15'781.60</b>
<b>50</b>	<b>AVS/APG/AI/Assurances chômage</b>	<b>835.00</b>	<b>138.70</b>				<b>847.70</b>
50.301.0	Traitement de l'agent AVS	835.00					
50.451.0	Remboursement de frais		138.70				847.70

# COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2011		Budget 2012		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>54</b>	<b>Structures d'accueil Petite enfance</b>	<b>24'651.90</b>		<b>27'200.00</b>		<b>20'742.20</b>	<b>3'910.30</b>
54.365.0	Subventions aux crèches et garderies	19'181.20		18'000.00		12'912.20	
54.365.1	Subventions aux mamans de jour	4'182.20		3'000.00		5'332.50	
54.365.2	Subventions aux écoles maternelles	651.00		2'000.00			
54.365.3	Accueil extra-scolaire			4'000.00			
54.390.0	Imputation interne vacances	637.50		200.00		2'497.50	
54.427.0	Location salle AES						2'100.00
54.436.0	Remboursement de tiers						1'810.30
<b>55</b>	<b>Invalidité</b>	<b>143'944.50</b>		<b>165'715.00</b>		<b>158'977.85</b>	
55.351.0	Part. dép. cant. institutions spécialisées	143'944.50		165'715.00		158'977.85	
<b>56</b>	<b>Encouragement à la constr. de logements</b>	<b>2'942.95</b>		<b>3'000.00</b>		<b>2'048.80</b>	
56.365.0	Subsides pour les HLM	2'942.95		3'000.00		2'048.80	
<b>58</b>	<b>Aide sociale</b>	<b>116'541.95</b>	<b>22'004.40</b>	<b>117'773.50</b>	<b>6'000.00</b>	<b>130'810.35</b>	<b>11'023.60</b>
58.351.0	Part. frais cant. d'assistance	24'507.50		49'537.50		53'849.95	
58.351.1	Part. aux avances s/contrib. d'entr. n.r.	3'707.85		4'033.00		3'909.90	
58.351.2	Part. Services sociaux spécialisés	6'298.40		6'051.00		5'806.55	
58.351.4	Aide aux victimes d'infraction LAVI	502.10		517.00		499.85	
58.351.6	Part. financ.alloc.fam.aux non-actifs	2'300.85		2'200.00		3'351.20	
58.351.8	Contribution au Fonds cantonal emploi	10'335.00		10'335.00		10'665.00	
58.352.0	Part. Service social intercommunal	42'336.40		38'140.00		52'265.40	
58.365.0	Part. aux aides familiales			160.00			
58.366.1	Caisse maladie payée	26'135.10		6'000.00			
58.390.0	Imputation interne vacances	418.75		800.00		462.50	
58.436.0	Remb. de tiers et d'assurances		6'512.55				10'208.45
58.436.1	Caisse maladie remb. par Service Social		5'377.15		3'000.00		
58.436.2	Caisse maladie remb. par caisse compensat.		10'114.70		3'000.00		815.15
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>202'219.15</b>	<b>18'323.70</b>	<b>206'522.00</b>		<b>188'707.25</b>	
<b>62</b>	<b>Routes communales et génie-civil</b>	<b>190'320.25</b>	<b>18'323.70</b>	<b>196'522.00</b>		<b>176'791.35</b>	
62.301.0	Traitement du personnel édilitaire	30'834.00		15'000.00		291.50	
62.311.0	Achat de véhicules, machines, matériel	2'690.00		1'000.00			
62.312.0	Electricité du domaine public	10'155.55		7'000.00		6'210.65	
62.313.0	Achat de marchandises	600.80		1'000.00		1'020.70	
62.313.1	Achat de carburant pour l'édilité	612.10		1'000.00		338.95	
62.314.0	Entretien des routes et éclairage	32'900.25		40'000.00		34'539.85	
62.314.1	Déblaiement, sablage, protection hivernale	15'971.90		20'000.00		18'135.90	
62.314.3	Réserve pour réfection des routes	7'806.65		5'000.00			
62.315.0	Entretien des véhicules et machines	4'732.60		2'000.00		1'988.55	
62.317.0	Dédommagement (déplacement, etc.)			500.00		100.00	
62.318.0	Assurances des véhicules	1'621.40		1'500.00		1'456.10	
62.318.1	Honoraires d'ingénieurs			5'000.00			
62.318.2	Assurances					10.00	
62.319.0	Impôts tracteur	510.00		900.00		510.00	
62.390.0	Imputation interne vacances	3'000.00		1'800.00		1'412.50	
62.390.1	Imputation interne intérêts des dettes	20'963.00		21'900.00		22'820.40	
62.390.2	Imputation interne amort. obligatoire	57'922.00		57'922.00		71'922.00	
62.390.3	Imputation interne salaire employé communal			15'000.00		16'034.25	
62.490.2	Imputation interne sal. employé communal		18'323.70				
<b>65</b>	<b>Routes cantonales</b>	<b>11'898.90</b>		<b>10'000.00</b>		<b>11'915.90</b>	
65.351.0	Part. indemn. exploitation trafic régional	11'898.90		10'000.00		11'915.90	
<b>7</b>	<b>PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>236'272.55</b>	<b>201'089.25</b>	<b>232'092.95</b>	<b>204'430.00</b>	<b>234'843.25</b>	<b>254'208.53</b>
<b>70</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>	<b>76'661.45</b>	<b>76'661.45</b>	<b>70'680.00</b>	<b>70'680.00</b>	<b>67'293.40</b>	<b>67'293.40</b>
70.312.0	Achat d'eau	41'115.20		42'000.00		40'699.20	
70.313.0	Achat de marchandises	2'222.50		1'500.00		3'393.70	
70.314.0	Entret. et rénovation des installations	28'561.85		17'000.00		5'848.40	
70.314.1	Etude du réseau d'eau potable			4'000.00			
70.352.0	Participation aux associations					521.30	
70.380.0	Attribution à la réserve					12'447.80	
70.390.0	Imputation interne vacances	1'250.00		1'200.00		993.75	
70.390.2	Imputation interne amortissement obligatoire	1'780.00		1'780.00		1'780.00	
70.390.3	Imputation interne sal. employé communal	1'731.90		3'200.00		1'609.25	
70.402.0	Taxes de défense incendie		6'680.00		6'800.00		7'040.00
70.434.0	Location compteurs, abonnement fixe		37'068.00		37'000.00		40'344.00
70.435.0	Vente d'eau		18'082.00		15'000.00		19'255.10
70.436.0	Remboursement de tiers		2'224.80				
70.461.0	Subvention ECAB		4'350.00				654.30
70.480.0	Prélèvement sur réserve eau		8'256.65		11'880.00		
<b>71</b>	<b>Protection des eaux</b>	<b>80'669.45</b>	<b>63'589.50</b>	<b>85'030.95</b>	<b>72'500.00</b>	<b>78'881.75</b>	<b>118'481.73</b>
71.301.0	Salaires	11.00					
71.312.0	Frais électricité station pompage	839.90		400.00		83.95	
71.314.0	Entret. et rénovation des installations	1'005.20		2'000.00		1'099.00	
71.352.0	Part. à la STEP	47'401.45		51'010.95		47'213.85	
71.352.1	Part. autres communes	5'930.10		6'000.00		5'645.50	
71.390.0	Imputation interne vacances	968.75		1'200.00		537.50	
71.390.1	Imputation interne intérêts des dettes	12'724.55		11'300.00		12'558.00	
71.390.2	Imputation interne amort. obligatoire	11'520.00		11'520.00		11'520.00	
71.390.3	Imputation interne sal. employé communal	268.50		1'600.00		223.95	
71.434.0	Taxes d'utilisation		63'589.50		72'500.00		65'526.60
71.436.0	Remboursement de tiers						52'955.13

# COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2011		Budget 2012		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>72</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>66'905.85</b>	<b>58'111.80</b>	<b>60'682.00</b>	<b>58'700.00</b>	<b>71'216.25</b>	<b>54'910.30</b>
72.301.0	Salaire du responsable	5'758.50		6'000.00		5'346.00	
72.312.0	Frais électricité déchetterie	280.75		350.00		326.90	
72.313.0	Frais de matériel	2'364.70		1'600.00		94.30	
72.314.0	Entretien de la décharge					18.95	
72.314.1	Entretien de la déchetterie	543.90		3'000.00		159.10	
72.316.0	Location du terrain	1'917.00		1'917.00		1'917.00	
72.317.0	Dédommagement	1'140.00		1'800.00		1'200.00	
72.318.0	Frais de ramassage, décharge, benne verre	53'696.35		45'000.00		60'855.25	
72.318.1	Assurance ECAB	13.90		15.00		14.25	
72.390.0	Imputation interne vacances	662.50		600.00		637.50	
72.390.1	Imputation interne sal. employé communal	528.25		400.00		647.00	
72.434.0	Taxes d'utilisation (taxe de base)		32'273.30		34'000.00		33'227.90
72.434.1	Taxes d'utilisation (vignettes)		23'001.50		21'000.00		19'004.50
72.435.0	Recyclage, ramassage, verre, etc.		2'052.80		2'500.00		2'328.05
72.436.0	Remb. de tiers (ramassage conteneurs)		584.20		1'200.00		349.85
72.437.0	Amende		200.00				
<b>74</b>	<b>Cimetière</b>	<b>2'975.35</b>	<b>2'726.50</b>	<b>2'300.00</b>	<b>2'550.00</b>	<b>6'595.55</b>	<b>7'940.00</b>
74.301.0	Salaires	660.00		1'000.00		3'500.00	
74.314.0	Frais d'entretien du cimetière	1'439.05		500.00		1'700.30	
74.352.0	Prestations à une autre Commune					614.35	
74.390.0	Imputation interne vacances	287.50		300.00		250.00	
74.390.1	Imputation interne sal. employé communal	588.80		500.00		530.90	
74.434.0	Taxes d'entrées et de concessions		2'220.00		800.00		5'180.00
74.434.1	Travaux pour des tiers				1'000.00		2'760.00
74.452.0	Part. reçues d'autres communes		506.50		750.00		
<b>75</b>	<b>Correction des eaux et endiguements</b>					<b>-1'500.00</b>	
75.314.0	Endiguements					-1'500.00	
<b>78</b>	<b>Protection de la nature</b>	<b>2'421.30</b>		<b>2'000.00</b>		<b>1'267.55</b>	
78.313.0	Achat de matériel	2'421.30		2'000.00		1'267.55	
<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>	<b>6'639.15</b>		<b>11'400.00</b>		<b>11'088.75</b>	<b>5'583.10</b>
79.300.0	Jetons et frais Commission d'urbanisme	363.00		1'500.00		264.00	
79.318.0	Honoraires des urbanistes			3'000.00		2'008.45	
79.318.1	Permis de construire			2'000.00			
79.318.2	Frais d'aménagement	351.00				1'221.75	
79.390.0	Imputation interne vacances	3'543.75		4'000.00		3'712.50	
79.390.1	Imputation interne sal. employé communal	2'381.40		900.00		3'882.05	
79.436.0	Remboursement de tiers						300.00
79.461.0	Subventions cantonales						5'283.10
<b>8</b>	<b>ECONOMIE</b>	<b>16'987.40</b>	<b>1'278.00</b>	<b>18'627.00</b>	<b>200.00</b>	<b>11'689.70</b>	<b>979.20</b>
<b>80</b>	<b>Agriculture</b>	<b>7'608.65</b>	<b>481.80</b>	<b>7'527.00</b>	<b>200.00</b>	<b>3'209.35</b>	<b>183.00</b>
80.314.0	Entretien terrain	2'000.00		2'000.00			
80.318.0	Frais de recensement feu bactérien	365.40		200.00		177.35	
80.319.0	Cotisations	60.00		50.00		60.00	
80.390.0	Imputation interne vacances	106.25		200.00		200.00	
80.390.1	Imputation interne amort. obligatoire	5'077.00		5'077.00		2'705.65	
80.390.3	Imputation interne salaire employé communal					66.35	
80.436.0	Remb. frais recensement feu bactérien		343.30		200.00		183.00
80.436.1	Remboursement de tiers		138.50				
<b>81</b>	<b>Forêts</b>	<b>9'378.75</b>	<b>796.20</b>	<b>11'100.00</b>		<b>8'480.35</b>	<b>796.20</b>
81.314.0	Entretien des routes forestières	1'000.00		1'000.00			
81.314.2	Entretien sentier didactique			1'000.00			
81.352.1	Partic. Triage forestier	8'110.00		8'700.00		8'110.00	
81.390.0	Imputation interne vacances	268.75		300.00		262.50	
81.390.1	Imputation interne sal. employé communal			100.00		107.85	
81.436.2	Remboursement de tiers (Triage forestier)		796.20				796.20
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	<b>432'999.01</b>	<b>2'274'940.20</b>	<b>316'542.00</b>	<b>2'270'882.40</b>	<b>327'773.16</b>	<b>2'041'496.10</b>

# COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2011		Budget 2012		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>90</b>	<b>Impôts</b>	<b>52'221.19</b>	<b>1'795'631.30</b>	<b>17'000.00</b>	<b>1'834'500.00</b>	<b>24'502.42</b>	<b>1'581'002.90</b>
90.318.0	Frais de rappels et de poursuites	500.00		1'000.00		1'000.00	
90.319.0	Remboursements d'impôts	91.60					
90.319.1	Pertes sur débiteurs-impôts	41'482.89		10'000.00		15'397.12	
90.319.2	Remboursement imputation forfaitaire d'impôt	466.45				801.70	
90.329.0	Escomptes et int. rémunérateurs s/acomptes	8'692.75		4'000.00		6'578.60	
90.390.0	Imputation interne vacances	987.50		2'000.00		725.00	
90.400.0	Impôt sur le revenu		1'245'676.10		1'390'000.00		1'133'415.10
90.400.1	Impôt sur la fortune		166'242.05		110'000.00		144'037.55
90.400.2	Impôt à la source		34'020.15		9'000.00		19'764.90
90.400.4	Impôt sur les prestations en capital		26'617.85		32'000.00		19'053.90
90.401.0	Impôt sur le bénéfice (pers. morales)		1'234.95		7'000.00		7'749.65
90.401.1	Impôt sur les fonds propres (pers. morales)		8'097.20		8'000.00		5'040.00
90.402.0	Contributions immobilières		137'629.90		141'000.00		137'489.70
90.403.0	Impôt sur les gains immobiliers		10'927.10		28'000.00		2'206.65
90.404.0	Impôt sur les mutations		94'242.95		35'000.00		39'975.35
90.405.0	Impôt sur les successions et donations		526.40				4'173.85
90.406.1	Impôt sur les chiens		1'816.70		2'200.00		1'760.00
90.421.0	Intérêts sur montants non payés		9'971.85		9'000.00		5'338.95
90.436.0	Rembour. frais de rappel et poursuites		185.00				30.00
90.441.0	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicules		58'443.10		63'300.00		60'967.30
<b>930</b>	<b>Péréquation financière intercommunale</b>		<b>179'613.00</b>		<b>178'153.00</b>		<b>178'153.00</b>
930.462.0	Attribution de la péréquation des ressources		157'065.00		153'816.00		153'816.00
930.462.1	Attribution de la péréquation des besoins		22'548.00		24'337.00		24'337.00
<b>940</b>	<b>Gérance de la fortune et des dettes</b>	<b>285'106.97</b>	<b>187'438.75</b>	<b>273'472.00</b>	<b>176'699.00</b>	<b>274'097.54</b>	<b>198'784.20</b>
940.318.0	Frais bancaires et de ccp	3'624.92		2'600.00		2'186.69	
940.322.0	Intérêts des dettes	101'494.35		90'800.00		103'736.00	
940.330.0	Amortissements obligatoires	179'972.00		179'972.00		168'160.65	
940.390.0	Imputation interne (p. ex. intérêts P.C.)	15.70		100.00		14.20	
940.420.0	Intérêts des capitaux et impôts anticipés		211.15		100.00		105.95
940.490.2	Imputation interne amortissement		99'999.00		94'829.00		111'627.65
940.490.3	Imputation interne intérêts des dettes		87'228.60		81'770.00		87'050.60
<b>942</b>	<b>Immeubles (Patrimoine financier)</b>	<b>34'103.20</b>	<b>57'659.95</b>	<b>26'070.00</b>	<b>54'175.40</b>	<b>29'173.20</b>	<b>56'560.50</b>
942.301.0	Salaire du concierge	2'222.00		3'000.00		2'420.00	
942.312.0	Eau, énergie, combustible	3'297.25		4'000.00		6'680.00	
942.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments	2'978.15		3'000.00		880.00	
942.314.2	Réserve entretien des bâtiments	2'000.00					
942.318.0	Ass. diverses, ECAB, RC immeubles	883.25		1'200.00		1'296.05	
942.318.2	Frais de gérance locatif	1'685.10		1'500.00			
942.390.0	Imputation interne vacances	1'450.00		1'500.00		987.50	
942.390.1	Imputation interne intérêts des dettes	6'442.00		5'170.00		5'304.20	
942.390.2	Imputation interne amort. obligatoire	5'170.00				5'170.00	
942.390.3	Imputation interne sal. employé communal	7'975.45		6'700.00		6'435.45	
942.423.0	Loyer des appartements		35'984.55		32'500.00		34'685.10
942.423.1	Loyer des parchets communaux		21'675.40		21'675.40		21'675.40
942.423.2	Droit de passage Cablecom						200.00
<b>99</b>	<b>Autres postes</b>	<b>61'567.65</b>	<b>54'597.20</b>		<b>27'355.00</b>		<b>26'995.50</b>
99.332.0	Amortissements supplémentaires	61'567.65					
99.424.2	TVA des années 1995 à 2010		27'242.20				
99.451.1	Recette extraordinaire sans affectation		27'355.00		27'355.00		26'852.00
99.461.0	Indemnité reprise biens hospitaliers RHF						143.50
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>281'624.85</b>	<b>55'906.95</b>	<b>337'520.00</b>	<b>99'540.00</b>	<b>334'299.55</b>	<b>101'234.75</b>
<b>1</b>	<b>ORDRE PUBLIC</b>	<b>74'638.20</b>	<b>33'309.45</b>	<b>82'564.00</b>	<b>36'352.00</b>	<b>68'150.20</b>	<b>28'392.85</b>
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>861'876.95</b>	<b>57'336.05</b>	<b>885'689.70</b>	<b>63'775.00</b>	<b>904'311.05</b>	<b>97'412.70</b>
<b>3</b>	<b>CULTURE ET LOISIRS</b>	<b>110'648.55</b>	<b>35'446.55</b>	<b>113'700.00</b>	<b>32'600.00</b>	<b>111'151.15</b>	<b>30'834.05</b>
<b>4</b>	<b>SANTE</b>	<b>203'180.85</b>	<b>9'884.40</b>	<b>210'931.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>235'883.80</b>	<b>17'273.80</b>
<b>5</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>288'916.30</b>	<b>22'143.10</b>	<b>313'688.50</b>	<b>6'000.00</b>	<b>312'579.20</b>	<b>15'781.60</b>
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>202'219.15</b>	<b>18'323.70</b>	<b>206'522.00</b>		<b>188'707.25</b>	
<b>7</b>	<b>PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>236'272.55</b>	<b>201'089.25</b>	<b>232'092.95</b>	<b>204'430.00</b>	<b>234'843.25</b>	<b>254'208.53</b>
<b>8</b>	<b>ECONOMIE</b>	<b>16'987.40</b>	<b>1'278.00</b>	<b>18'627.00</b>	<b>200.00</b>	<b>11'689.70</b>	<b>979.20</b>
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	<b>432'999.01</b>	<b>2'274'940.20</b>	<b>316'542.00</b>	<b>2'270'882.40</b>	<b>327'773.16</b>	<b>2'041'496.10</b>
	<b>TOTALISATION</b>	<b>2'709'363.81</b>	<b>2'709'657.65</b>	<b>2'717'877.15</b>	<b>2'718'779.40</b>	<b>2'729'388.31</b>	<b>2'587'613.58</b>
	<b>Résultat</b>	<b>293.84</b>		<b>902.25</b>			<b>141'774.73</b>

## COMPTE D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Comptes 2011		Budget 2012		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC			274'760.00	166'960.00	88'391.90	
<b>10</b>	<b>Protection juridique</b>			<b>184'760.00</b>	<b>166'960.00</b>		
10.500.0	Assainissement de la butte de tir			152'800.00			
10.501.0	Mensuration et abornement			31'960.00			
10.611.0	Participation des propriétaires				60'000.00		
10.622.0	Participation de Chénens				45'840.00		
10.660.0	Subventions fédérales				61'120.00		
<b>14</b>	<b>Police du Feu</b>			<b>90'000.00</b>		<b>88'391.90</b>	
14.522.1	Part. aménagement local du feu			90'000.00		88'391.90	
4	SANTE	6'271.45					
<b>40</b>	<b>Hôpitaux</b>	<b>6'271.45</b>					
40.521.1	Part. Hôpital cantonal Bertigny III	6'271.45					
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	194'318.75		136'042.00			
<b>62</b>	<b>Routes communales et génie-civil</b>	<b>194'318.75</b>		<b>136'042.00</b>			
62.501.10	Aménagement centre village	57'194.75		41'843.00			
62.501.11	Passage piétons (Café Ecu)	4'766.20		3'495.00			
62.501.12	Entrée village côté Estavayer	42'896.05		31'458.00			
62.501.2	Projet de réfection du chemin "Le Saulgy"			59'246.00			
62.501.9	Entrée village côté Chénens	89'461.75					
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	19'743.45	14'960.00	159'363.00	10'500.00	37'353.15	7'278.00
<b>70</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>		<b>6'630.00</b>	<b>73'940.00</b>	<b>10'500.00</b>	<b>9'527.45</b>	<b>7'278.00</b>
70.501.2	Déplacement conduites d'adduction d'eau			20'000.00			
70.501.4	Bouclage du réseau d'adduction d'eau			53'940.00		9'527.45	
70.610.0	Taxes de raccordement eau potable		6'630.00				7'278.00
70.611.0	Participation de tiers				3'000.00		
70.661.0	Subventions ECAB				7'500.00		
<b>71</b>	<b>Protection des eaux</b>		<b>8'330.00</b>				
71.610.0	Taxes de raccordement eaux usées		8'330.00				
<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>	<b>19'743.45</b>		<b>85'423.00</b>		<b>27'825.70</b>	
79.500.3	Assainissement de la décharge des Glières	19'743.45		15'423.00		19'085.30	
79.509.0	Révision plan global aménagement			70'000.00		8'740.40	
9	FINANCES ET IMPOTS	14'960.00	220'333.65			7'278.00	125'745.05
<b>99</b>	<b>Autres postes</b>	<b>14'960.00</b>	<b>220'333.65</b>			<b>7'278.00</b>	<b>125'745.05</b>
99.590.0	Virement investissement	14'960.00				7'278.00	
99.690.0	Virement investissement		220'333.65				125'745.05
1	ORDRE PUBLIC			274'760.00	166'960.00	88'391.90	
4	SANTE	6'271.45					
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	194'318.75		136'042.00			
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	19'743.45	14'960.00	159'363.00	10'500.00	37'353.15	7'278.00
9	FINANCES ET IMPOTS	14'960.00	220'333.65			7'278.00	125'745.05
	<b>TOTALISATION</b>	<b>235'293.65</b>	<b>235'293.65</b>	<b>570'165.00</b>	<b>177'460.00</b>	<b>133'023.05</b>	<b>133'023.05</b>
	<b>Résultat</b>				<b>392'705.00</b>		

# 2013 marque 300 ans de durabilité forestière

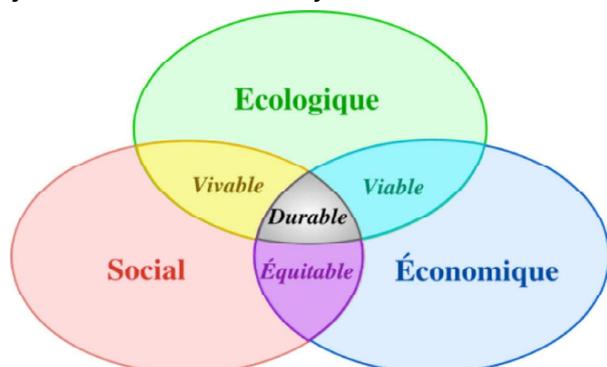
«Sans exception, toutes les civilisations considérées comme grandes se sont développées en pensant que les ressources étaient infinies. Elles ont en conséquence détruit l'environnement sans discernement.»<sup>1</sup>

## Durabilité européenne vieille de 3 siècles

Alors que les réserves de bois s'amenuisaient, la notion que «les maîtres des eaux et forez enquerrent et visiteront toutes les forez et bois et feront les ventes qui y sont, en regard de ce que lesdites forez se puissent perpétuellement soustenir en bon estat» est évoquée en 1346 déjà dans l'Ordonnance de Brunoy sous Philippe VI de Valois, ceci afin de pérenniser les ressources forestières. Le concept de *durabilité* apparaît en 1713 pour la première fois dans un traité allemand complet sur l'économie forestière «*Sylvicultura oeconomica*». Son auteur, Hans Carl von Carlowitz (1645-1714), était administrateur des mines en Saxe et devait faire face à la pénurie de bois suite à la surexploitation des forêts pour l'étayage et l'approvisionnement des fours. Son ouvrage présente des instructions et réflexions quant à la gestion durable des ressources forestières. La journée internationale de la forêt du 21 mars retient donc cette date de 1713 afin de commémorer 300 ans de gestion forestière durable.

## La durabilité, c'est quoi ?

Selon la FAO<sup>2</sup> : «La gestion durable des forêts signifie la gestion et l'utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et à une intensité telle qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial, et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes».



La durabilité est atteinte lorsqu'un équilibre est trouvé entre les trois piliers de fonctionnement d'une société.

La forêt est à l'image de l'équilibre nécessaire entre piliers du fonctionnement durable d'une société (voir schéma ci-dessus). Elle produit du bois, accueille le public et abrite un milieu naturel riche. L'harmonie entre ces fonctions vitales est nécessaire à notre bien-être.

En d'autres termes et de manière simpliste : «Il n'est pas exploité annuellement plus de bois que la forêt n'en produit.» Ce principe élémentaire de durabilité est appliqué déjà depuis de nombreuses décennies en Suisse et dans notre canton. Ce principe a permis de conserver l'étendue de nos forêts. En réalité, nous n'exploitons pas la totalité de l'accroissement des forêts du canton de Fribourg. En effet, ces dernières produisent environ un demi million de mètres cubes chaque année et nous n'en exploitons que 275'000 m<sup>3</sup>.



Les forêts fribourgeoises produisent un cube de 24 cm de côté chaque seconde.

## Exploitation forestière durable

En plus d'une exploitation mesurée, la sylviculture<sup>3</sup> moderne et durable est attentive à la composition d'une forêt en fonction des caractéristiques du milieu naturel présent. Chaque espèce d'arbre ayant des besoins spécifiques est introduite ou favorisée en fonction du type de sol, de l'altitude, de l'exposition ou encore des conditions hydrologiques rencontrées. Les forêts ainsi exploitées présentent un aspect plus proche de la nature. Une attention particulière est encore apportée à la préservation des sols. L'utilisation d'engrais ou d'herbicides est notamment interdite en forêt. Tous ces éléments contribuent au maintien de la diversité biologique, de la productivité mais aussi pérennise un accueil du public de qualité en forêt. L'équilibre des 3 piliers écologique - social - économique est ainsi recherché en permanence.

## La durabilité de demain

La Suisse s'est dotée depuis la fin du 19<sup>ème</sup> déjà d'une législation forestière très aboutie, ce qui a permis de protéger et de conserver de manière efficace l'aire forestière. La forêt de demain devra faire face aux toujours plus nombreuses et diverses sollicitations de la société. Il s'agira alors de préserver ce fragile équilibre entre les trois piliers, gage de la durabilité humaine.

Hauterive FR, 2013

Service des forêts et de la faune, Frédéric Schneider  
Ingénieur forestier du 1<sup>er</sup> arrondissement

<sup>1</sup>François Le Tacon, Directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), France

<sup>2</sup>Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA ou FAO en anglais)

<sup>3</sup>sylviculture : culture de la forêt (sylva en latin)



# les Ligues de santé

du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer | diabètefribourg | Ligue pulmonaire | CIPRET Centre de prévention du tabagisme | Centre de dépistage du cancer du sein | Registre des tumeurs | Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

## Ligue fribourgeoise contre le cancer



- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- [info@liguecancer-fr.ch](mailto:info@liguecancer-fr.ch) – [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)
- Tél. 026 426 02 90

## diabètefribourg



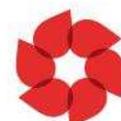
- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- [info@diabetefribourg.ch](mailto:info@diabetefribourg.ch) – [www.diabetefribourg.ch](http://www.diabetefribourg.ch)
- Tél. 026 426 02 80

## Ligue pulmonaire fribourgeoise



- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- [info@liguepulmonaire-fr.ch](mailto:info@liguepulmonaire-fr.ch) – [www.liguepulmonaire-fr.ch](http://www.liguepulmonaire-fr.ch)
- Tél. 026 426 02 70

## CIPRET Centre de prévention du tabagisme



- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- [info@cipretfribourg.ch](mailto:info@cipretfribourg.ch) – [www.cipretfribourg.ch](http://www.cipretfribourg.ch)
- Tél. 026 425 54 10

## Centre de dépistage du cancer du sein



- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- [depistage@liguessante-fr.ch](mailto:depistage@liguessante-fr.ch) – [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)
- Tél. 026 425 54 00

## Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo



- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- [voltigo@liguessante-fr.ch](mailto:voltigo@liguessante-fr.ch) – [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)
- Tél. 026 426 00 00

# Cours d'aviron

Pour adolescents, à partir de 13 ans, atteints d'asthme ou autres maladies respiratoires

# Ruderkurs

Für Jugendliche ab 13 Jahren mit Asthma oder anderen Atemwegserkrankungen



**Lieu des cours /  
Kursort :**  
**Lac de Schiffenen  
Schiffenensee**

**Renseignements :  
Weitere Auskünfte :**

Ligue pulmonaire fribourgeoise  
Lungenliga Freiburg  
tél. : 026 426 02 70  
[www.liguepulmonaire-fr.ch](http://www.liguepulmonaire-fr.ch)  
[www.lungenliga-fr.ch](http://www.lungenliga-fr.ch)  
[info@liguepulmonaire-fr.ch](mailto:info@liguepulmonaire-fr.ch)

**Organisé en collaboration avec la société d'aviron de Fribourg  
Organisiert in Zusammenarbeit mit dem Ruderklub Freiburg**



**Viens „chatter“ à la ferme.  
Troque ta souris contre une  
fourche. Lâche le shopping pour  
du babysitting. Agriva offre  
davantage qu'un job d'été.  
Agriviva – un job à la ferme.**



## ...davantage qu'un simple job de vacances

**Tu as entre 14 et 25 ans;  
tu cherches un travail  
durant tes vacances pour  
une période de deux à  
huit semaines; partager  
la vie de famille et tou-  
cher de l'argent de poche  
t'intéresse; l'air de la cam-  
pagne t'attire? Alors tu es  
à la bonne adresse chez  
Agriviva!**

L'offre Agriviva est aussi variée qu'un banc de légumes au marché: on trouve des places en périphérie des villes ou sur des alpages isolés; sur des exploitations avec du bétail, des cultures maraîchères, de la vigne ou des fruits; dans de grandes ou de petites familles paysannes; en Suisse romande, en Suisse alémanique, au Tessin, voire de l'autre côté de la frontière. Toutes produisent des aliments, dont nous avons besoin pour vivre.

Travailler pendant ses vacances sur une ferme exige du cœur à l'ouvrage et de la bonne volonté. Avec la garantie de vivre une expérience proche de la nature et riche en découvertes. Logement, nourriture et argent de poche compris.

**Intéressé-e?**  
Davantage d'infos sur  
[www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch)



## ...davantage que de la main d'œuvre pour l'été

**Vous recherchez le contact avec les consommateurs de demain, un peu d'aide serait la bienvenue, vous appréciez la compagnie des jeunes et leur faire découvrir le monde agricole vous motive ? Alors vous êtes exactement la famille paysanne qu'Agriviva recherche !**

Bien sûr, les jeunes ne remplacent pas un collaborateur, mais le zèle qu'ils déploient compense largement le temps qu'on leur consacre. Les stages se déroulent principalement durant les vacances scolaires. Nous recherchons des familles offrant un travail varié, une vie de famille, les repas et de l'argent de poche.

### Intéressé-e ?

Davantage d'infos sur [www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch)



## ...davantage qu'un simple bureau de placement

**Horizon Ferme a un nouveau visage et s'appelle désormais Agriviva. La forme change, le contenu reste: Agriviva crée le lien entre la ville et la campagne, entre les générations et les cultures.**

Grâce à Agriviva, 2'500 jeunes donnent chaque année un coup de main sur environ 1'000 exploitations agricoles. Ils aident au ménage, à l'écurie, dans les champs ou lors de la récolte et comprennent la quantité de travail qui se cache derrière chaque aliment.

Agriviva propose également des stages scolaires et conseille les enseignants sur les possibilités d'engagement à la ferme.

Agriviva est une association à but non lucratif et bénéficie du soutien de la Confédération, des cantons et de différentes organisations agricoles.

[www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch)



PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES.  
Association Prochès de Vous

# BÉNÉVOLE? POURQUOI PAS!



## Intéressé-e par un engagement bénévole?

### **Etre bénévole, c'est**

- donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés
- exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles
- mettre en oeuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement
- contribuer à une société plus solidaire

### **Le RéseauBénévolatNetzwerk**

- a été créé en 2005 et regroupe plus de 70 organisations membres
- est une plateforme d'échange, de coordination et de promotion du bénévolat dans le canton de Fribourg
- soutient et accompagne l'engagement bénévole des personnes intéressées, notamment via sa bourse du bénévolat
- assure la présence et la visibilité du bénévolat dans les médias

### **Les membres du réseau**

- sont des associations fribourgeoises à but non lucratif qui font appel à des bénévoles pour leurs prestations
- assurent une formation et un encadrement des activités bénévoles dans une ambiance de travail conviviale

### **Intéressé/e ?**

Consultez notre site : [www.benevolat-fr.ch](http://www.benevolat-fr.ch)

Nous avons aussi une page facebook que vous pouvez aimer !

**RéseauBénévolatNetzwerk**, Rte de la Fonderie 8c, 1700 Fribourg, Tél : 026 422 37 07, [info@benevolat-fr.ch](mailto:info@benevolat-fr.ch)